

925 → 1788



PRÉFETS MARTINIQUE
DE LA
MARTINIQUE
 Liberté
 Égalité
 Fraternité

DIRECTION DE LA SANTÉ PUBLIQUE S MARTINIQUE

6 JUIL. 2021

1 JUIL. 2021

ARRIVÉ N° COURRIER

**Direction de l'environnement
 de l'aménagement
 et du logement**

Schoelcher, le 29 JUIN 2021

Le directeur de l'environnement, de l'aménagement et du logement

à

Monsieur le directeur Général de l'Agence Régionale de Santé

N° 358

Par courrier en date du 14 juin 2021, vous nous avez fait parvenir pour avis la demande d'autorisation au titre du code de la santé publique d'ODYSSI pour la mise en service des forages de coeur Bouliki, le traitement de l'eau par la station de la Durand et la mise en place des périmètres de protection.

En parallèle, Odyssi a déposé un dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau qui porte sur les traversées de la rivière Blanche pour le passage des conduites et sur les prélèvements issus des forages. Ce dossier est en cours d'instruction par le service de la police de l'eau. Il a fait l'objet d'une demande de compléments en date du 5 mai 2021 et devrait être déclaré recevable dès réception de ces compléments.

Dans un second temps, il est prévu qu'ODYSSI dépose un dossier d'autorisation environnementale unique qui permettra de porter l'autorisation de prélèvement au delà de 200 000 m3/an selon les mêmes débits que ceux indiqués dans la demande d'autorisation au titre du code de la santé publique. Pour information, par courrier en date du 10 mai 2021, suite à l'examen au cas par cas, l'autorité environnementale a informé ODYSSI qu'il n'y avait pas nécessité de produire une étude d'impact pour ce dossier d'autorisation environnementale unique.

La demande présentée par ODYSSI est conforme aux orientations fondamentales et dispositions du SDAGE Martinique ainsi que de son programme de mesures approuvé en 2016 qui visent notamment à sécuriser et à diversifier la ressource en eau.

En conséquence, j'ai l'honneur de vous transmettre un avis favorable à la demande d'autorisation d'ODYSSI au titre du code de la santé publique.

Je vous prie d'agréer monsieur le directeur Général, l'expression de mes sentiments distinguée

DEAL Martinique
 Affaire suivie par : Christophe GROS
 BP 7212 Pointe de Jaham
 97274 Schoelcher CEDEX
 05 96 59 59 05
 christophe.gros@developpement-durable.gouv.fr
 www.martinique.developpement-durable.gouv.fr

Le chef du service
 Paysage Eau Biodiversité
Philippe QUEMART